

Dossier :

Nouveaux centres éducatif fermés : le programme

/ P. 06

ÉVÉNEMENT

3^e regroupement des RLC à Dijon

Retour sur les trois jours organisés par la Mission nationale de veille et d'information

/ P. 03

ACTUALITÉS

La nouvelle UEMO de Vienne

Le milieu ouvert se renforce en Isère

/ P. 04

RENCONTRE

Hamid,

Éducateur au centre éducatif fermé de Liévin

/ P. 12



UNE ARTISTE VENUE RACONTER SON PARCOURS

Les 8 et 9 novembre, les jeunes de l'Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) du Rhône ont rencontré Aline Farran, alias Lady Laistee, pionnière du rap français dans les années 90. Dans le cadre du projet *Parcours de vie*, initié par le service éducatif de l'EPM, elle est venue raconter un moment important de sa vie : « l'après célébrité ».

Avec beaucoup d'émotion, Aline Farran a raconté une histoire, son histoire, qui a interpellé les jeunes comme les adultes. La rappeuse est arrivée en métropole à l'âge 5 ans, accompagnée par ses deux frères. Elle abandonne la Guadeloupe et son soleil, pour partir habiter en banlieue parisienne, avec des parents qu'elle ne connaissait pas. Ils se sont installés dans un petit appartement, où elle a rapidement cotoyé la violence et l'alcoolisme de son père. Puis, à la fin des années 90, Aline Farran perd Rudy, son frère. Face à ce drame, elle compose une de ses chansons les plus connues : *Et si... ?*

« *Envers et contre tout, la vie continue* », souffle la chanteuse qui, maintenant, ajoute vouloir et pouvoir pardonner. Elle a donc décidé de mettre son histoire en mots, dans un livre, pour évacuer et dépasser ces événements traumatiques. Grâce au soutien, à l'amour de ses enfants et de son mari, elle peut continuer à avancer dans sa nouvelle vie. Ce parcours de résilience a trouvé un écho auprès des jeunes de l'EPM. La chanteuse a terminé son intervention en leur précisant qu'ils restent maîtres de leur destin et de leurs actions.

Avenirs / DPJJ / Ministère de la Justice - 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01 Tél. : 01 44 77 69 78

Directrice de la publication : Madeleine MATHIEU

Rédacteur en chef : François Leray • Rédactrice en chef déléguée : Alice Patalacci

Rédaction : Pierre Rouille-Patrier, Marie-Laure Daniel, Louisa Erraiss, Pauline Revillier, Arnaud Fontaine, Nathalie Mora, Nour-Eddine Mrani, Jean-Philippe Gurecki, Caroline Herbaut, Adrien Derain, Lucie Le-Galludec, Louise Devillers, Aurélie Roussel, Yann Sebille

Crédit photos : Caroline Montagné/MJ/DICOM

Conception graphique : Bénédicte Pereira • Maquette : Coralie Fondeville • Impression-Routage : Imprimerie de la Centrale

N° ISSN 1956-3094 - Dépôt légal à parution

DANS CE NUMÉRO

• ÉVÉNEMENT | P.03

- 3^e séminaire national des RLC

ACTUALITÉS | P.04-05

- Inauguration de l'UEMO de Vienne
- Les Cahiers dynamiques n°73
- Parcours du Goût : participez au concours d'affiches
- Trois auteurs présents pour Bulles en fureur
- Plateforme participative
- Candidatez au prix Françoise Tétard

DOSSIER | P.06-07

- Nouveaux centres éducatifs fermés : le programme

EN RÉGIONS | P.08-09

- Actualités des territoires

EN IMAGES | P.10

- La PJJ vous ouvre ses portes

À VENIR | P.11

- Le webdocumentaire « mineurs sous main de justice »

RENCONTRE | P.12

- Hamid El Gadir, éducateur au centre éducatif fermé de Liévin (Pas-de-Calais)

ÉDITO



Le dossier de ce nouveau numéro d'Avenirs est consacré au lancement du programme national de nouveaux centres éducatifs fermés mis en œuvre par la protection judiciaire de la jeunesse. Il vise notamment à proposer aux magistrats des solutions de placements alternatives à l'incarcération des mineurs, en complétant le maillage du territoire national.

Les choix d'implantation et les projets s'appuient sur les besoins identifiés sur le terrain, par les professionnels, les partenaires et les juridictions, afin de privilégier l'insertion des jeunes et le maintien des liens familiaux. Le programme immobilier comporte lui aussi des évolutions permettant de renforcer ces axes de travail éducatif.

Avec les évolutions législatives en cours, à travers notamment la possibilité d'un accueil temporaire à l'extérieur du CEF en cours de placement, c'est donc bien un programme de centres éducatifs fermés « nouvelle génération » qui est ainsi lancé. Éducation, insertion, accompagnement, ce programme s'inscrit dans la philosophie et les valeurs de notre administration tout en proposant des réponses pertinentes aux besoins des territoires.

Madeleine Mathieu, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse

REGROUPEMENT ANNUEL DES RLC À DIJON

Le 3^e regroupement des référents laïcité et citoyenneté s'est déroulé du 21 au 23 novembre, en Grand-Centre



Du 21 au 23 novembre, la Mission nationale de veille et d'information (MNVI) a réuni son réseau de RLC à Dijon, avec l'appui de la direction interrégionale Grand-Centre.

Ce regroupement annuel a été l'opportunité, pour le réseau, d'accueillir de nouveaux visages, de présenter l'actualité et de partager les bonnes pratiques. « Cela me permet de me créer un réseau et de gagner en sérénité dans mon travail », précise une des nouvelles recrues.

Les 70 agents ont également pu actualiser et enrichir leurs connaissances dans leurs différents domaines de missions. Pendant ces trois jours, ils ont aussi pris le temps de s'interroger collectivement sur la posture à adopter face à leur public, grâce au regard distancié de Pierre Benghozi, président de l'Institut de recherche en psychanalyse du couple et de la famille. Après quatre années d'existence, les référents ont plus de recul pour débattre de cette question et réfléchir à leurs besoins.

Ont également été abordés : une recherche-action concernant la capitalisation d'expériences sur les pratiques professionnelles, des échanges sur les audiences pour association de malfaiteurs

en relation avec une entreprise terroriste (AMT), l'appropriation des orientations relatives à la laïcité et à la neutralité ainsi que les projets relatifs à la citoyenneté.

L'impératif de la prévention

« Le RLC s'inscrit dans la continuité de la mission de la PJJ. L'essence de l'action éducative a toujours été de prévenir la délinquance dans un premier temps et, plus récemment, la récidive. Dans le cadre de la radicalisation, elle se retrouve à nouveau confrontée à l'impératif de prévention », précise Christophe Millescamps, directeur interrégional.

Les RLC agissent donc dans le cadre de la mission éducative et la conduite d'une politique de citoyenneté, de réaffirmation des principes et des valeurs de la République (laïcité, lutte contre toute forme de racisme, de manifestation de l'intolérance et de discrimination). Pour la mener à bien, ils organisent notamment des actions de prévention, d'éducation à la laïcité et à la citoyenneté.

Les actes du regroupement sont publiés sur l'intranet de la DPJJ, rubrique *réseau des référents laïcité et citoyenneté*.

LA NOUVELLE UEMO DE VIENNE INAUGURÉE

Mercredi 28 novembre, André Ronzel, directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) du Centre-Est, a inauguré la nouvelle unité éducative de milieu ouvert (UEMO) de Vienne (Isère), en présence des agents et partenaires, de la députée de la 8^e circonscription de l'Isère, et du sous-préfet de l'Isère.



Cette nouvelle unité éducative, située au 28 bis avenue du général Leclerc, accueille des agents et des jeunes depuis le 27 mars. Cette création était nécessaire pour trois raisons : la forte activité de l'UEMO de Villefontaine, qui absorbait l'activité de deux tribunaux de grande Instance (Vienne et Bourgoin-Jallieu), le nombre important de professionnelles et professionnels qui la composaient (plus de 25) ainsi que la configuration géographique étendue sur le territoire isérois. André Ronzel a d'ailleurs insisté sur la « nécessité de se rapprocher des jeunes que l'on accompagne pour répondre au mieux à leurs besoins ».

Caroline Abadie, députée, a tenu à féliciter les agents de la protection judiciaire de la jeunesse pour leur engagement. « J'admire votre travail auprès des mineurs. Il nécessite une patience d'ange et une grande bienveillance. Vous investissez sur eux une confiance qu'ils n'ont pas en eux-mêmes. J'espère que ces nouveaux locaux et cette nouvelle organisation vous porteront dans vos missions », a-t-elle précisé.

Jean-Yves Chiaro, sous-Préfet de l'Isère à Vienne, a quant à lui rappelé le rôle essentiel de la protection judiciaire de la jeunesse et la nécessité d'un maillage territorial de proximité : « la PJJ est sans doute l'un des services de l'État les moins connus, mais essentiel pour la tranquillité sociale ».

LES CAHIERS DYNAMIQUES

Travail avec les familles : de nouveaux enjeux

Le numéro 73 des Cahiers dynamiques est sorti ! Dans son éditorial, la publication rend hommage à Dominique Youf, directeur honoraire du service de la recherche et de la documentation de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ). Dominique Youf défendait notamment un projet de Code de l'enfance. « Grâce à son implication, il aura eu une influence sur ce numéro », dans lequel il est mis en avant le fait de ne jamais « perdre de vue l'intérêt et les besoins de l'enfant ». Et ce, même si les manières de « faire famille » ont changé et évolué.

SIGNATURE

Convention avec le musée du Quai Branly

Le directeur interrégional Île-de-France/Outre-Mer, Dominique Simon, a signé, vendredi 12 octobre, une convention partenariale avec Jérôme Bastianelli, directeur général du musée du Quai Branly. Ce partenariat entend fournir un dispositif supplémentaire aux éducateurs et éducatrices de la PJJ. Son but : sensibiliser les jeunes sous main de justice à des sujets culturels, desquels ils sont parfois éloignés. Cette signature comprend notamment trois enseignements à destination des équipes éducatives, pour les former à la visite du musée. Dix jeunes participeront également au projet *Un autre Noël*, qui se déroulera le 26 décembre.

BULLES EN FUREUR

Trois auteurs présents pour cette 27^e édition

La cérémonie de remise des prix de la 27^e édition de Bulles en fureur s'est déroulée au théâtre de la Paillette à Rennes (Ille-et-Vilaine), le 20 octobre. Plus de 100 jeunes venus de toute la France s'y sont rendus. Madeleine Mathieu, directrice de la PJJ, a tenu à souligner l'engagement des jeunes, aussi bien à travers la lecture et le vote des bandes-dessinées que dans la réalisation du prix jeune créateur. L'engagement et le dynamisme des agents de la PJJ a, lui aussi, été salué.



Pour célébrer cette édition, trois professionnels de la bande-dessinée sont venus sur l'ensemble de la journée pour recevoir leur prix, mais aussi échanger avec les jeunes.

Olivier Bocquet, dessinateur primé de la BD *FRNCK*, a fait part de sa grande satisfaction en remerciant l'ensemble des jeunes ayant lu sa bande-dessinée, ainsi que ceux de l'UEAJ de Mulhouse (Haut-Rhin) ayant participé à la réalisation du trophée.

La troupe d'improvisation rennaise *La SERPE* a clôturé la manifestation, en faisant découvrir, aux jeunes, les BD de l'édition 2019 :

- Sélection ado : Chronotic Express, Black Magic et Nos embellies.
- Sélection pré-ado : Les cochons dingues, Bushido et La brigade des cauchemars.

Le lancement de la manifestation est prévu pour le mois de janvier, avec la parution du guide du bulleur.



PRIX FRANÇOISE TETARD

Envoyez vos travaux avant le 15 janvier

Le prix *Françoise Tétard* s'adresse aux personnes ayant rédigé des travaux portant sur l'histoire de l'enfance « irrégulière » ou sur l'histoire de la jeunesse et de l'éducation populaire en France ou dans le monde. Aucune condition d'âge ou de nationalité n'est requise, pour participer à ce prix proposé par le Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES). Les candidats ont jusqu'au 15 janvier 2019 pour postuler. Il faut envoyer deux versions : une manuscrite (à l'attention du prix *Françoise Tétard*, CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 Paris) et une électronique (prix.francoisetetard@orange.fr). Ces documents devront être accompagnés d'un résumé d'une page et d'un court CV (en précisant un éventuel rattachement institutionnel ou professionnel).

Plus d'infos : cnahes.org/fr/52.html

MANIFESTATION NATIONALE

Le concours d'affiches des Parcours du Goût

L'édition 2019 des *Parcours du Goût* se déroulera les 13 et 14 avril 2019, à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

Comme chaque année, un concours d'affiches accompagne cet événement. Pour cette 20^e édition, l'affiche devra refléter son lieu d'accueil et reprendre la thématique de la manifestation : *Entre mer et montagne : voyage culinaire au pays des fleurs et parfums*.

L'ensemble des productions sera affiché durant les deux jours de la manifestation et l'affiche gagnante sera désignée à l'issue d'un vote du public et du jury. L'équipe qui remportera ce prix sera récompensée lors de la manifestation. Notez cependant que la participation au concours d'affiches est indépendante de la participation aux *Parcours du Goût*.

Les créations sont à envoyer, au plus tard, vendredi 15 mars 2019. Par mail (parcoursdugout.dtpjj-nice@justice.fr) ou par courrier (Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Alpes-Maritimes - 20, rue Verdi - BP 1277 - 06005 NICE Cedex 01).

Plus d'infos sur l'intranet de la DPJJ

Nouveaux centres éducatif fermés : le programme

Le programme des CEF « nouvelle génération » a été présenté cet automne à Angoulême (Charente), par Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice. Ce type de prise en charge qui s'est développé depuis 2002 et comprend 51 établissements, sera renforcé par la création de 20 nouveaux centres éducatifs fermés (CEF). Cette démarche s'appuie sur l'identification des besoins par les acteurs et actrices de terrain, afin de répondre le plus précisément possible aux attentes des territoires et des juridictions. Ce programme est conçu en concertation avec les partenaires locaux, les élus, les associations et les magistrats.

« Les jeunes y sont très bien encadrés (...) Cela nous permet d'apporter une pluralité de réponses, de les aider à se reconstruire », a précisé Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice, lors de la visite du centre éducatif fermé d'Angoulême (Charente).

Une alternative à l'incarcération

« C'est un outil remarquable. La notion éducative est fondamentale, cela leur donne [aux jeunes en conflit avec la loi, NDLR] des clés pour s'insérer dans la société », a indiqué Laurent Fravette, juge des enfants à Angoulême. Les CEF disposent effectivement d'une équipe éducative pluridisciplinaire (éducateurs et éducatrices, enseignantes et enseignants, psychologues, intervenantes et intervenants extérieurs, etc.).

Cet encadrement soutenu permet aux jeunes, suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et placés dans la structure, de s'insérer dans la société puis scolairement voire professionnellement. « Le CEF est installé dans la vie communale, quasiment comme un partenaire [...] Les jeunes participent à des projets de la ville, je pense notamment à un projet emblématique, une très belle décoration urbaine : la fresque murale devant la gare de Combs-La-Ville. Elle a été disposée en pleine journée devant tous les habitants, ils savent que cela a été réalisé par les jeunes du CEF. Ainsi, au-delà du risque et de l'inquiétude, ce type de projet permet de déconstruire les représentations

que pourrait avoir la population. Ce genre de projet est très important car il montre à la population que l'on peut construire des choses avec les jeunes », précise Guy Geoffroy, maire de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne). En effet, les relations avec le voisinage sont très importantes, d'autant plus que les 20 nouveaux CEF seront situés autant que possible à proximité des centres urbains et économiques, pour faciliter l'insertion des jeunes, le travail des professionnelles et professionnels avec les familles, ainsi que la préparation à la sortie de dispositif.

Des choix d'implantation stratégiques

Sur ces 20 nouveaux établissements, 15 seront confiés au secteur associatif habilité (SAH). Ils seront créés sur la base d'appels à projets, lancés progressivement jusqu'en 2020, sur des départements choisis en fonction du maillage partenarial disponible, la proximité de bassins de délinquance - donc des besoins identifiés et exprimés par les juridictions -, l'attractivité du secteur pour recruter les équipes, un accès facilité (proximité des grands axes routiers, gare SNCF, etc.).

L'emplacement du CEF est important car cette structure a pour mission de prendre en charge de manière continue 10 à 12 jeunes impliqués dans un parcours de délinquance, âgés de 13 à 18 ans. Ils doivent donc y construire un projet de sortie, qu'il soit scolaire ou professionnel. Ils y suivent aussi des activités d'enseignement adaptées à leur niveau scolaire et profitent de l'intervention de partenaires extérieurs (sportifs, culturels, médecins généralistes, psychologues). En parallèle, ils réapprennent à vivre de manière autonome et en collectivité. Au CEF, chaque étape du quotidien a un caractère éducatif : respect des horaires de lever et de coucher, prise des repas en commun, rangement des chambres, entretien des locaux et des espaces extérieurs, entretien du linge, participation à la préparation des repas, etc.

Accompagnement renforcé en fin de placement

Le projet de loi de programmation de la justice prévoit des dispositions qui visent à faire évoluer le placement en centre éducatif fermé, notamment en matière de préparation à la sortie des CEF et d'ouverture sur

l'extérieur de ces structures. Les jeunes pourraient bénéficier de droits de visite ou d'hébergement au domicile familial, pour maintenir et travailler les liens familiaux, affiner les évaluations concernant le fonctionnement familial et préparer la sortie du placement, pour limiter les ruptures de parcours.

L'article 33 de l'ordonnance de 1945 serait modifié pour assouplir le fonctionnement de ces structures. L'accompagnement serait renforcé en fin de placement et au moment de la sortie du CEF. Ainsi, dans la dernière phase de l'accueil, les jeunes pourraient être temporairement accueillis dans d'autres lieux, aller progressivement vers un autre type de placement ou favoriser un retour en famille. Ceci, afin de consolider les acquis, faciliter la reprise d'une scolarité ou d'une formation, voire l'obtention d'un emploi. Le but est d'ouvrir, progressivement, le jeune sur l'extérieur, pour qu'il puisse éprouver son projet de sortie en situation réelle, avant de sortir définitivement du dispositif.

Retrouvez toutes les informations relatives au programme CEF sur le site du ministère de la Justice : bit.ly/projetsCEF.

Trois questions

à Jean-François Recapet (chef de bureau de l'immobilier à la sous-direction du pilotage et de l'optimisation des moyens) et Céline Averlant (architecte)



Le bureau de l'immobilier a rédigé, en août 2018, un programme cadre immobilier des centres éducatifs fermés. Il doit, précise Céline Averlant, « être vu comme un recueil de bonnes pratiques. Notre but reste d'offrir un service public de qualité, pour les jeunes comme pour les agents de la PJJ ».

Qu'est-ce qui change, dans ces nouveaux CEF ?

L'espace a été augmenté. Il est par exemple prévu d'ajouter une salle de sport, d'agrandir la salle à manger et la taille des chambres. Pour

permettre une gestion de la mixité plus facile dans les établissements et améliorer le confort des jeunes, nous avons également installé une douche et un lavabo par chambre. Les toilettes, eux, restent communs. Un espace parental sera également construit. Composé de deux chambres et d'un séjour, il permettra d'accueillir les parents et les proches des jeunes pour plusieurs jours. Enfin, l'espace extérieur sera particulièrement aménagé (préau, terrain de sport, etc.), et sera plus important pour permettre une meilleure insertion du CEF dans son environnement.

Existe-t-il des particularités, selon les départements ?

Le CEF doit se fondre dans le paysage, respecter les spécificités locales (à Marseille, par exemple, l'établissement utilise des pierres du Gard) et les règles d'urbanisme, sans être stigmatisant. Il doit être contenant. Nous avons décidé de s'adapter à ce qui se faisait déjà

sur le territoire. La seule exigence commune que nous avons est la qualité du matériel.

Comment avez-vous tenu compte des demandes du terrain ?

Pour rédiger le programme cadre, nous nous sommes effectivement appuyés sur les retours d'expériences des quatre derniers établissements construits (Mont-de-Marsan, Combs-la-Ville, Cambrai, Marseille) et sur les remontées du terrain via les directions interrégionales.



GRAND-NORD

UNE JOËLETTE AU CER DE MOULIN LE COMTE



En partenariat avec l'association *Plus fort chaque jour*, l'équipe du centre éducatif renforcé de Moulin le Comte, géré par l'association *SPReNE*, a fait l'acquisition d'une joëlette. Ce fauteuil tout terrain mono-roue permet la pratique de la randonnée pour les personnes à mobilité réduite avec l'aide de valides. Un parrainage s'est organisé avec un jeune de 13 ans, hémiplégique et qui, malgré son handicap, désire faire du sport. Les jeunes du CER se sont donc entraînés pour développer leurs aptitudes physiques lors de footing matinaux, trois fois par semaine. Ils partagent ensuite des moments forts en participant par exemple à la course «*Prête-moi tes baskets !*». Au CER, la pratique du sport est au cœur de la prise en charge. L'objectif : encourager le dépassement de soi et susciter le plaisir de pratiquer un sport en relation avec d'autres personnes.

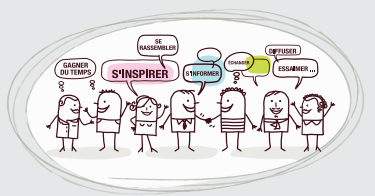


SUD-EST | CARTE DE VŒUX

Les jeunes du Centre éducatif fermé des Cèdres de Marseille ont été invités par la Préfecture de police des Bouches-du-Rhône à réaliser la carte de vœux 2019 d'Olivier de Mazières, préfet de police, dans le cadre d'un concours. Aux côtés d'un peintre et de graffeurs, chaque jeune s'est mobilisé pour relever ce défi artistique et symbolique. La carte gagnante a été désignée le 6 décembre, lors d'une journée Laïcité organisée au CEF. À cette occasion, une fresque réalisée par les jeunes a été dévoilée et un olivier, symbole d'espérance, a été planté.



SUD
PLATEFORME NUMÉRIQUE



Sensibiliser au respect des autres, c'est une des missions éducatives de la PJJ. Elle a donc voulu être partenaire de la nouvelle plateforme numérique *Egalité femmes-hommes & citoyenneté en actions* (EFHCA), pilotée par la ligue de l'enseignement du Tarn et Garonne. Cette plateforme numérique vise le développement et le partage des bonnes pratiques, par la mise en lumière des initiatives qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes et la citoyenneté. *Y accéder pour déposer un projet, partager une idée : efhca.com*

CENTRE-EST

COMPRENDRE ET PRÉVENIR LA RADICALISATION

La DIR Centre-Est a organisé, mercredi 5 décembre, une journée intitulée *Les mineurs sous main de justice face à la radicalisation*, à l'École nationale supérieure de Lyon. Plus de 120 agents et partenaires ont répondu présents. C'est Fabien Carrié, sociologue et chercheur, qui a ouvert cette journée, en présentant le rapport qu'il a co-écrit avec Laurent Bonelli. L'après-midi, il a été question des différents dispositifs de lutte contre la radicalisation des jeunes. Cette journée, riche et instructive, a permis de mettre la recherche au service de l'acte professionnel.

GRAND-NORD

HISTOIRE ET MÉMOIRE

Les jeunes suivis par le centre éducatif fermé (CEF) de Sainte-Gauburge (Orne) ont pu découvrir un pan de l'histoire de France, vendredi 9 novembre. Par le biais d'ateliers de lecture et d'écriture proposés en classe, ils ont renforcé leurs compétences dans les domaines du dire, lire et écrire.

Et c'est à travers un spectacle que les jeunes ont restitué l'ensemble de ce projet, avec notamment une adaptation slamée du roman *L'Horizon bleu*, de Dorothee Piatek.

La préfecture de l'Orne, par l'intermédiaire de la Mission du centenaire, a décerné le label du Centenaire à ce projet.

GRAND-CENTRE
RETOURS DE ZONE



Compte tenu des besoins des agents du territoire et des orientations transmises par la mission nationale veille et information (MNVI), la DIR Grand-Centre a organisé, en septembre, deux journées sur la question des jeunes de retour de zone irako-syrienne. Elles ont rassemblé les agents et les partenaires de la région Bourgogne Franche-Comté en lien avec cette problématique, afin d'apporter une information interinstitutionnelle sur l'accompagnement des jeunes revenus de zone (psycho-trauma, incidences de l'endoctrinement sur la personnalité) et la coordination indispensable des acteurs de la région.

GRAND-EST | FABIEN CARRIÉ PRÉSENTE SON RAPPORT

Jeudi 13 novembre, la DIRPJJ a invité Fabien Carrié, co-auteur du rapport *Radicalité engagée, radicalités révoltées*, pour une restitution de ce travail. Cette journée a été organisée en collaboration avec la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) et le pôle territorial de formation (PTF) du Grand-Est. Une table ronde et 5 ateliers (investigation et évaluation, éduquer face à l'empire du doute, la racine des radicalités, acteurs religieux dans la prévention de la radicalisation, extrémisme de droite en Allemagne) ont permis aux 80 participants d'approfondir les problématiques éducatives posées par le phénomène de radicalisation.



ILE-DE-FRANCE / OM
PREMIER SÉMINAIRE DU GENRE

Mardi 27 novembre, le site Olympe de Gougues a accueilli le premier séminaire destiné à des agents de catégorie C, organisé par la DRH et la Depafi de la direction interrégionale IDF-OM. Les partenaires - le secrétariat général et la direction des finances publiques de l'Essonne - et environ 80 agents administratifs étaient présents. Objectif : se former au nouveau processus simplifié de la chaîne de la dépense via le logiciel Depafi Chorus et aux nouvelles démarches accessibles sur le logiciel DRH, via le portail Harmonie.



SUD-OUEST
ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE DIR



Le comité interrégional de la maîtrise des risques de la DIR Sud-Ouest s'est tenu le 16 novembre. Virginie Faotto, responsable de la maîtrise des risques à la DIR Sud-Ouest, et Hélène Tisseau-Tourny, son homologue de la DIR Grand-Nord, ont abordé le sujet du management des risques, parlé des outils et des pratiques pertinents en la matière, avant d'aborder le rôle du Groupe analyse des incidents signalés (Gafis). Ce dernier permet d'alerter le DIR sur un incident, voire de faire des propositions d'amélioration. À l'issue de la réunion, la directrice interrégionale a notamment mis en place le Gafis au sein de la DIR Sud-Ouest.



La PJJ vous ouvre ses portes

Judi 18 octobre, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a ouvert les portes de ses établissements avec un focus sur l'insertion. Elus, journalistes, partenaires, riverains ont pu visiter une centaine de structures, échanger avec les agents de la PJJ et des jeunes. Plus de 2 000 personnes ont participé à cet événement, soit + de 60% par rapport à 2017. L'opération a suscité plus de 80 retombées presse dans toute la France, soit 30% de plus qu'en 2017.



Inaugurations et partenariats

Ces portes ouvertes ont aussi été l'occasion d'inaugurations. A Toulouse et à Lille (photo), un service et une unité éducative de milieu ouvert ont respectivement été ouverts, en présence d'agents de la PJJ, de partenaires et, à Lille, de Madeleine Mathieu, directrice de la PJJ. A Hérouville-Saint-Clair, l'Ecole de la seconde chance (photo) a officialisé son atelier cuisine, ouvert à cinq jeunes en conflit avec la loi.



À vos agendas !

LES 20 ET 21 DÉCEMBRE

Séminaire sur « l'adolescence et les addictions »
École nationale de la magistrature Paris

LES 17 ET 20 JANVIER

La nuit de la lecture
France entière
Plus d'infos : nuitdelaculture.culture.gouv.fr

JUSQU'AU 18 JANVIER

Candidature pour le prix de la prévention de la délinquance
France entière
Plus d'infos : ffsu.org

LE 25 JANVIER

Journée d'étude sur la négligence
CNAM - Paris
Salle des congrès, faculté de médecine de Lille

LES 7 ET 8 FÉVRIER

Journées d'étude « Alain Bruel : un passeur engagé pour la justice des mineurs »
École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse Roubaix

27 ET 28 MARS

Remise des prix de Des cinés, la vie
Cinémathèque française Paris

LES 13 ET 14 AVRIL

20^e édition des Parcours du goût
Hippodrome Cagnes-sur-Mer

DES JEUNES SUIVIS PAR LA PJJ DANS UN WEBDOCUMENTAIRE

Un nouvel outil autour de la parole des jeunes

Depuis 2015, les directions territoriales de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) du Nord et du Pas-de-Calais travaillent à la réalisation d'un webdocumentaire : *Mineurs sous main de justice*. Il devrait être diffusé début 2019.

Réalisé en collaboration avec l'association *Hors Cadre* et initié par deux éducateurs des services territoriaux éducatifs de milieu ouvert du Pas-de-Calais, il est constitué d'interviews de jeunes. Ils racontent leur parcours, leur ressenti et leurs rapports avec le monde judiciaire et éducatif. Leurs paroles sont complétées par des témoignages de professionnels de la justice, magistrats, avocats éducatifs, etc. Cet outil est particulièrement original et riche car il offre au public une parole vraie tant du point de vue des jeunes que des professionnels.



Ce webdocumentaire est composée de cinq modules : *Ma vie au foyer, mon éducateur référent, ma vie en prison, être jugé et ma vie dans la cité*. Son ambition : devenir un outil de sensibilisation, de communication et de formation pour le grand public et les agents de la PJJ.



Dans l'oeil de PAVO

DES APPARTEMENTS PARENTAUX EN C.E.F.





Hamid El Gadir,

éducateur au centre éducatif fermé de Liévin
(Pas-de-Calais)

**« Un jeune est confié
à un service,
tout le monde
participe à son
évolution »**

Hamid El Gadir est éducateur depuis septembre 2011 au centre éducatif fermé (CEF) de Liévin, qui accueille des garçons âgés de 13 à 16 ans. Tous les jours, il parcourt 200 kilomètres aller - retour pour travailler dans ce « centre éducatif fermé, qui est en fait très ouvert sur l'extérieur ».

Quelle est la plus-value du CEF de Liévin ?

Nous réalisons beaucoup de projets en vue de l'éducation et de l'insertion : nous participons aux manifestations nationales (Rencontres scènes jeunesse, Parcours du goût, Bulles en fureur) et sommes récemment allés au Sénégal et en Allemagne, avec les jeunes. Nous essayons de bousculer nos propres habitudes.

Nous travaillons aussi avec un réseau de partenaires très complet. On pourrait dire que nous sommes très engagés dans le travail social. Les personnes qui travaillent au CEF de Liévin sont arrivées avec leur propre réseau, à la suite d'expériences professionnelles passées, et l'ont gardé en travaillant ici. Le CEF a dix ans et l'équipe éducative a très peu bougé depuis. Quand une équipe se renouvelle, les partenaires partent avec elle.

À quoi vous sert ce réseau de partenaires ?

À insérer les jeunes dans la vie professionnelle. Quand un jeune arrive au CEF de Liévin, il passe par trois phases. On commence par une phase d'accueil, qui dure deux mois : pendant la première semaine, aucune sortie n'est autorisée. Puis, jusqu'à la cinquième, le jeune peut sortir mais accompagné d'un adulte. Par la suite, il peut sortir sur Liévin ou Lens, mais uniquement avec sa famille, qui vient le chercher et le ramène au CEF.

Au bout de ces deux mois, on travaille son projet éducatif individuel. On part d'un désir du jeune, ou

de quelque chose qui l'intéresse, pour lui proposer un premier stage de deux ou trois jours, grâce à notre réseau de partenaires. On fait ensuite un bilan, avec le jeune et le patron, pour voir si tout se passe bien, si on continue cette collaboration ou pas. En amont, on aura travaillé le profil du « patron idéal » pour lui, ce que ça implique d'entrer dans le monde professionnel, etc.

Puis, au bout de quatre mois environ, c'est la phase de départ. On engage un travail avec la famille, on vérifie qu'elle est apte à récupérer le jeune et qu'il pourra continuer à travailler là-bas.

Vous nous parliez de projets réalisés à l'international. Pouvez-vous nous parler d'un d'entre eux ?

Entre janvier et février 2018, nous sommes partis trois semaines à Mouit, au Sénégal, pour rénover un collège, avec six jeunes, trois éducateurs, la psychologue, un ouvrier professionnel et le directeur de l'établissement. Nous travaillions le matin, puis découvrons le pays l'après-midi. À la fin du chantier, une réception a été organisée en présence des élus locaux, du personnel enseignant, des collégiens, etc. C'était un moment très touchant car les jeunes ont été valorisés, applaudis. Ils étaient émus jusqu'aux larmes. Quand on leur a demandé ce qui les a le plus marqué dans ce voyage, ils ont tous fait allusion à cette cérémonie.